



EDMOND
DE ROTHSCHILD

MARCHÉ DE L'EMPLOI, LA GRANDE INCOMPRÉHENSION

➤ Jusqu'à récemment les termes « Grande Démission » constituaient l'alpha et l'oméga de toute analyse sur l'état actuel du marché du travail. Cependant, à mesure que les stigmates de la pandémie du COVID 19 s'estompent, une nouvelle grille de lecture s'impose. Le marché du travail souffre en réalité de déséquilibres chroniques. Un décalage entre offre et demande de travail, aussi bien quantitatif que qualitatif, s'est installé et constitue un enjeu macro et microéconomique majeur. Les entreprises ajustant leurs politiques de ressources humaines pour s'adapter au marché actuel en tireront un avantage concurrentiel pérenne. La résolution macroéconomique du déséquilibre actuel passe également par elles.



AYMERIC GASTALDI

*Gérant actions
internationales et gérant
principal du fonds EdRF
Human Capital**

Le dernier rapport de l'Organisation Internationale du Travail est riche d'enseignements. On y apprend que le chômage, au niveau mondial, continue de reculer pour atteindre 5,1%. Cependant, en tenant compte de l'entière des individus désirant travailler (sans être considérés comme chômeurs), ce chiffre dépasse les 12% de la force de travail mondiale, soit 435 millions d'individus.

Une approche quantitative nous laisserait penser que l'offre de travail est ample et accessible aux pourvoyeurs d'emplois. Il n'en est rien.

DES DIFFICULTÉS POUR RECRUTER

Depuis quarante ans, les entreprises occidentales n'ont jamais eu autant de mal à recruter. Selon l'Organisation

Internationale du Travail, 77% des entreprises dans le monde rencontrent des difficultés à engager des candidats possédant les compétences appropriées. Ce chiffre était de 35% il y a seulement 10 ans. Aux États-Unis, il y a encore 1,5 emplois ouverts pour chaque chômeur, soit 9 millions de postes disponibles.

Ce déficit va s'aggraver avec la réduction de la force de travail mondiale. En effet, les Nations-Unies estiment que la population en âge de travailler dans les pays développés va passer de 820 millions en 2020 à 760 millions en 2040.

Chômage élevé d'un côté et difficulté à recruter de l'autre, soit une situation perdant-perdant pour l'ensemble des acteurs. La genèse du problème est l'inadéquation entre les compétences recherchées et celles des travailleurs.

*L'identité du gérant présent dans ce document pourra évoluer durant la vie du produit.

Selon l'OCDE, en France plus de 30% des salariés occupent un poste pour lequel ils n'ont pas les compétences requises et 23% seraient sous-qualifiés.

Afin de fluidifier le marché du travail, permettre une meilleure adéquation entre offre et demande de travail, l'OIT propose plusieurs pistes intéressantes : repenser les conditions de travail, notamment dans le secteur manufacturier et améliorer la mobilité professionnelle via des politiques de logement incitatives.

INVESTIR DANS L'ÉDUCATION

Les deux enjeux que constituent le déficit de compétence et le maintien d'un chômage élevé appellent à une reprise des investissements dans l'éducation. C'est en fléchant les budgets privés et publics vers la formation que l'on peut espérer voir le retour de l'innovation et des gains de productivité.

Nombre de sociétés ont compris cet enjeu suffisamment tôt en investissant dans la formation ou dans la constitution de véritables universités internalisées. C'est le cas notamment d'entreprises comme Accenture, Schlumberger ou Hermès. Ces sociétés ont tiré un avantage concurrentiel pérenne venant du foisonnement de talents qu'elles ont su créer. C'est grâce à leur politique de formation interne - et des politiques RH vertueuses - qu'elles ont pu attirer, former et retenir les collaborateurs à l'origine de l'excellence de leur savoir-faire et/ou de leur avantage technologique. Ce type de démarche n'aura

jamais été aussi pertinent qu'aujourd'hui. Ces succès doivent inspirer leurs comparables à mesure que le déficit de talents se creuse.

UN IMPACT MACROÉCONOMIQUE

En améliorant la formation de leurs talents, ces entreprises contribuent au nivellement par le haut de la force de travail. Elles génèrent des gains de productivité, favorisent l'innovation, dopent le potentiel de croissance macroéconomique, et *in fine* la demande de travail, offrant ainsi une réponse au chômage élevé.

C'est aussi la raison pour laquelle, les gouvernements doivent se pencher sur les incitations fiscales en place. La Commission Européenne avec son « Pact for Skills » en 2020 a fait un pas dans la bonne direction et a déjà permis à 2 millions d'individus d'enrichir leurs compétences. Les États doivent aller plus loin afin d'encourager les entreprises à former leurs collaborateurs, au même titre que les crédits d'impôts censés encourager la recherche. Les contraintes budgétaires ne sont pas des obstacles, l'OCDE a démontré

que les dépenses dans l'éducation génèrent des retours sur investissement à deux chiffres.

Dans un monde qui voit la guerre des talents s'installer durablement, la capacité à former sa force de travail devient un enjeu de compétitivité critique. Les entreprises en prennent conscience, les gouvernements doivent maintenant les suivre.

AVERTISSEMENT : Ceci est une communication marketing.

Le présent support est émis par le groupe Edmond de Rothschild. Il n'a pas de valeur contractuelle, il est conçu exclusivement à des fins d'information.

Ce support ne peut être communiqué aux personnes situées dans les juridictions dans lesquelles il serait constitutif d'une recommandation, d'une offre de produits ou de services ou d'une sollicitation et dont la communication pourrait, de ce fait, contrevenir aux dispositions légales et réglementaires applicables. Ce support n'a pas été revu ou approuvé par un régulateur d'une quelconque juridiction.

Les données chiffrées, commentaires, opinions et/ou analyses figurant dans ce support reflètent le sentiment du groupe Edmond de Rothschild quant à l'évolution des marchés compte tenu de son expertise, des analyses économiques et des informations en sa possession à la date d'élaboration de ce support et sont susceptibles d'évoluer à tout moment sans préavis. Ils peuvent ne plus être exacts ou pertinents au moment où il en est pris connaissance, notamment eu égard à la date d'élaboration de ce support ou encore en raison de l'évolution des marchés.

Ce support a vocation uniquement à fournir des informations générales et préliminaires aux personnes qui le consultent et ne saurait notamment servir de base à une quelconque décision d'investissement, de désinvestissement ou de conservation. En aucun cas, la responsabilité du groupe Edmond de Rothschild ne saurait être engagée par une décision d'investissement, de désinvestissement ou de conservation prise sur la base desdits commentaires et analyses.

Le groupe Edmond de Rothschild recommande dès lors à chaque investisseur de se procurer les différents descriptifs réglementaires de chaque produit financier avant tout investissement, pour analyser les risques qui sont associés et forger sa propre opinion indépendamment du groupe Edmond de Rothschild. Il est recommandé d'obtenir des conseils indépendants de professionnels spécialisés avant de conclure une éventuelle transaction basée sur des informations mentionnées dans ce support cela afin de s'assurer notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière et fiscale.

Les performances et les volatilités passées ne préjugent pas des performances et des volatilités futures et ne sont pas constantes dans le temps et peuvent être indépendamment affectées par l'évolution des taux de change. Source d'informations : à défaut d'indication contraire, les sources utilisées dans le présent support sont celles du groupe Edmond de Rothschild.

Le présent support ainsi que son contenu ne peuvent être reproduits ni utilisés en tout ou partie sans l'autorisation du groupe Edmond de Rothschild. Copyright © groupe Edmond de Rothschild - Tous droits réservés.

EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)

47 rue du Faubourg Saint-Honoré
75401 Paris Cedex 08, France

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11.033.769 euros

Numéro d'agrément AMF GP 04000015 - 332.652.536 R.C.S. Paris

www.edmond-de-rothschild.com